

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2022
Séance du 7 avril 2022

N° 03

Objet : Approbation des
Comptes administratifs et
affectation des résultats 2021

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-deux et le sept du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : PEREIRA Georges

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARNOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoît, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (à partir du rapport n° 6), COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DE SOUZA Benoît, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, PRIMITERRA Geneviève, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à MAYENC Christelle
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc
ZANARTU HAYER Italo a donné pouvoir à SEGOND Yann

Etaient représentés :

BENOIT Gérard a donné pouvoir à VILLARD René
CHABAL CALVI Nadia a donné pouvoir à VIVOS Patrick
COMTE Jean Paul, a donné pouvoir à GRAVIERE Remy
DEORSOLA Jean Paul a donné pouvoir à VIVOS Patrick
FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PROUST Brigitte
FLORES Sylvain a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ISOARD Christian a donné pouvoir à SAVORNIN Béatrice
LAQUET Laura a donné pouvoir à VILLARD René
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
QUENETTE Pascale a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
TRABUC Nicolas a donné pouvoir à PAUL Gérard

Etaient excusés :

BOURJAC Jean Marie
CROZALS Florent
REBOUL Childéric
RISSO Gilbert
VOLLAIRE Nadine

REÇU EN PREFECTURE

Le 11/04/2022

Application agréée E-legalite.com

09_DE-004-201007437-20220407-03_07042022

Monsieur Marc BONDIL, rapporteur, expose ce qui suit :

Les excédents de fonctionnement constatés doivent être affectés en priorité à la couverture des besoins de financement de la section d'investissement.

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :

| Budget Principal | Dépenses | Recettes | Résultat |
|-------------------------------|--------------------|-----------------|----------------|
| Fonctionnement | 40 002 787,09 € | 42 672 682,69 € | 2 669 895,60 € |
| Investissement | 7 745 841,60 € | 8 412 205,81 € | 666 364,21 € |
| Report investissement | 7 875 940 € | 6 366 860 € | -1 509 080 € |
| Besoin section investissement | | | - 842 715,79 € |

Il vous est proposé d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 842 715,79 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 1 827 179,81 € et 666 364,21 € en excédent d'investissement.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne les Bains

| Abattoir de Digne | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------------------------|--------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 917 178,08 € | 888 274,62 € | -28 903,46 € |
| Investissement | 381 733,36 € | 152 016,14 € | - 229 717,22 € |
| Report investissement | 42 729,00 € | 246 000,00 € | 203 271,00 € |
| Besoin section investissement | | | -26 446,22 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains, et de reprendre en déficit de fonctionnement la somme de 28 903,46 € et en déficit d'investissement celle de 229 717,22 €

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :

| Abattoir de Seyne | Dépenses | Recettes | Résultat |
|----------------------------------|--------------|--------------|----------------|
| Fonctionnement | 151 803,80 € | 213 911,64 € | 62 107,84 € |
| Investissement | 205 365,23 € | 54 134,99 € | - 151 230,24 € |
| Report investissement | 0,00 € | 125 000,00€ | 125 000,00€ |
| Besoin section investissement | | | -26 230,24 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 26 230,24 € et

REÇU EN PREFECTURE

Le 11/04/2022

Application agréée E-Invoicing.com

99_DE-004-200067437-20220407-03_07042022

de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 35 877,60 € et 151 230,24 € en déficit d'investissement.

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

| Transports Urbains Dignois | Dépenses | Recettes | Résultat |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Fonctionnement | 1 170 176,19 € | 1 784 103,40 € | 613 927,21 € |
| Investissement | 27 132,53 € | 249 002,13 € | 221 869,60 € |
| Report investissement | 221 000,00 € | 0,00 € | - 221 000,00 € |
| Besoin section investissement | | | 0,00 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », et de reprendre en excédent d'investissement la somme de 221 869,60 € et en excédent de fonctionnement 613 927,21€.

5- Budget Annexe du barrage de Vaulouve :

| Budget Annexe Vaulouve | Dépenses | Recettes | Résultat |
|-------------------------------|--------------|-------------|---------------|
| Fonctionnement | 23 894,85€ | 47 957,80 € | 24 062,95€ |
| Investissement | 36 523,32 € | 19 143,23 € | - 17 380,09 € |
| Report investissement | 163 650,79 € | 170 680 € | 7 029,21€ |
| Besoin section investissement | | | - 10 350,88€ |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", d'affecter "en réserves" de la section d'investissement la somme de 10 350,88 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 13 712,07 € et 17 380,09 € en déficit d'investissement.

6- Budget Annexe du Parc Industriel de la « Cassine »

| Budget Annexe Parc Cassine | Dépenses | Recettes | Résultat |
|-------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 120 860,20 € | 504 527,11 € | 383 666,91 € |
| Investissement | 226 401,57 € | 555 284,71€ | 328 883,14 € |
| Report investissement | 327 925,20€ | 0,00 € | -327 925,20€ |
| Besoin section investissement | | | 0 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", de reprendre en excédent d'investissement la somme de 328 883,14 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 383 666,91 €.

7 - Budget Annexe de la Zone d'Activités « Saint-Pierre »:

| Budget Annexe ZA St-Pierre | Dépenses | Recettes | Résultat |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 55 354,39 € | 155 915,46 € | 100 561,07 € |
| Investissement | 12 166,48 € | 262 588,37 € | 250 421,89 € |
| Report investissement | 0,00€ | 0,00 € | 0,00 € |
| Besoin section investissement | | | 0 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre", de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 100 561,07 € et en excédent d'investissement celle de 250 421,89 €.

8 - Budget Annexe « Blâches Gombert » :

| Budget Annexe BLACHES GOMBERT | Dépenses | Recettes | Résultat |
|--------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € |
| Investissement | 1 241,47 € | 0,00 € | -1 241,47 € |
| Report investissement | | 0,00 € | 0,00 € |
| Besoin section investissement | | | 1 241,47 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe "ZA Blâches Gombert", et de reprendre en investissement le déficit de 1 241,47 €.

9 – Budget Annexe « Eau régie » :

| Budget Annexe EAU REGIE | Dépenses | Recettes | Résultat |
|--------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 5 081 269,94 € | 6 133 056,81 € | 1 051 786,87 € |
| Investissement | 3 055 943,87 € | 2 647 848,72 € | - 408 095,15 € |
| Report investissement | 856 500,00 € | 1 040 300,00 € | 183 800,00 € |
| Besoin section investissement | | | 224 295,15 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 224 295,15 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 827 491,72 € et 408 095,15 € en déficit d'investissement.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application agréée E-Journal.com

99_DE-004-200067437-20220407-03_07042022

10 – Budget Annexe « Assainissement régie » :

2022-291

| Budget Annexe ASSAINISSEMENT REGIE | Dépenses | Recettes | Résultat |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|
| Fonctionnement | 2 866 692,88 € | 3 536 925,89 € | 670 233,01 € |
| Investissement | 1 113 791,15 € | 1 170 692,55 € | - 943 098,60 € |
| Report investissement | 608 100,00 € | 1 050 200,00 € | 442 100,00 € |
| Besoin section investissement | | | - 500 998,60 € |

Il vous est demandé d'adopter le Compte Administratif du Budget Annexe « Assainissement régie », d'affecter en réserves de la section d'investissement la somme 500 998,60 € et de reprendre en excédent de fonctionnement la somme de 169 234,41 € et 943 098,60 € en déficit d'investissement.

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable sur ce rapport pour les budgets « eau régie » et « assainissement régie » lors de sa séance du 18 mars 2022.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé qui précède,
Sous la Présidence de Monsieur Marc BONDIL,
Après que Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente de Provence Alpes Agglomération se soit retirée de la séance pour le vote,

1 - Budget Principal de la Communauté d'Agglomération :**➤ A l'Unanimité**

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget principal et
AFFECTÉ en réserve de la section d'investissement la somme de 842 715,79 € et
reprend en excédent de fonctionnement 1 827 179,81 €.

2- Budget Annexe de l'abattoir de Digne :**➤ A l'Unanimité**

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Digne-Les-Bains
et reprend en déficit de fonctionnement la somme de 28 903,46 €.

3 - Budget Annexe de l'abattoir de Seyne :**➤ A l'Unanimité**

ADOPTÉ le Compte Administratif du Budget Annexe de l'abattoir de Seyne, affecte "en
réserves" de la section d'investissement la somme de 26 230,24 € et reprend en excédent
de fonctionnement la somme de 35 877,60 €.

REÇU EN PREFECTURE

Le 11/04/2022

Applicatif agréé E-legalite.com

99_DE-004-201067497-20220407-49_07042022

4 - Budget Annexe des Transports Urbains Dignois :

2022-292

➤ ***A l'Unanimité***

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « transports urbains », reprend en excédent de fonctionnement la somme de 613 927,21€ et en excédent d'investissement la somme de 221 869,60 €.

5- Budget Annexe "barrage de Vaulouve" :

➤ ***A l'Unanimité***

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe "Vaulouve", affecte « en réserves » de la section d'investissement la somme de 10 350,88 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 13 712,07 €.

6 - Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine:

➤ ***A l'Unanimité***

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe du Parc Industriel de la "Cassine", reprend en excédent de la section d'investissement la somme de 328 883,14 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 383 666,91€.

7 - Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre":

➤ ***A l'Unanimité***

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe de la Zone d'Activités "Saint-Pierre", reprend en excédent de la section d'investissement la somme de 250 421,89 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 100 561,07 €.

8 - Budget Annexe "Blâche Gombert" :

➤ ***A l'Unanimité***

ADOPTE le compte administratif du budget annexe Blâche Gombert et reprend le déficit d'investissement de 1 241,47 €.

9 - Budget Annexe "Eau régie" :

➤ ***A l'Unanimité***

ADOPTE le Compte Administratif du Budget Annexe « Eau régie », affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 224 295,15 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 827 491,72 €.

REÇU EN PRÉFECTURE

Le 11/04/2022

Application agréée E-Inplace.com

99_DE-004-200067437-20220407-03_07042022

10- Budget Annexe "Assainissement régie" :

➤ *A l'Unanimité*

ADOpte le Compte Administratif du Budget Annexe « assainissement régie », affecte "en réserves" de la section d'investissement la somme de 500 998,60 € et reprend en excédent de fonctionnement la somme de 169 234, 41 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned to the right of the official stamp.

REÇU EN PREFECTURE

le 11/04/2022

Application agréée E-legal-sign

99_DE-004-200067437-20220407-09_07042022

